



Funded by  
the European Union



PROMOUVOIR LA CONCURRENCE EN AFRIQUE

# CONFÉRENCE INAUGURALE DE LA ZLECAf SUR LA POLITIQUE ET LE DROIT DE LA CONCURRENCE

*Thème: Mettre la concurrence au service  
de l'intégration des marchés africains*

**19-20 Mai 2026**

**Lome, Togo - Hotel 2 Fevrier**



# PROGRAMME

aux marges de

**BIASHARA  
AFRIKA 2026**

LOMÉ - TOGO



Une initiative conjointe du **Secrétariat de la ZLECAf**,  
de l'**Organisation de coopération et de développement  
économiques (OCDE)** et de l'**Union européenne (UE)**



## PREMIÈRE JOURNÉE – 19 MAI 2026

08h00 – 09h00	<b>INSCRIPTION ET CAFÉ DE BIENVENUE</b>
09h00 – 10h30	<p><b>SÉANCE D'OUVERTURE</b></p> <p>Allocution d'ouverture par :</p> <p><b>Mr Kossi Tenou</b> Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie en charge du Commerce et du Contrôle de la Qualité</p> <p><b>H.E Wamkele Mene</b> Secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine</p> <p><b>Mme Theresa Ribeira</b> Vice-présidente exécutive chargée de la « transition propre, juste et compétitive » (à confirmer)</p> <p><b>Mr. Frantisek Ruzicka</b> Secrétaire général adjoint de l'OCDE</p> <p><b>Dr. Willard Mwemba</b> PDG de la Commission de la concurrence et de la consommation du COMESA</p> <p><b>Mr. Simeon Koffi</b> Directeur Général de l'Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO</p> <p><b>Ms. Stellah Onyancha</b> Greffière par Intérim, Autorité de la concurrence de la Communauté de l'Afrique de l'Est</p>
10h30 – 10h45	<b>PAUSE – CAFÉ ET PHOTO OFFICIELLE</b>
10h45 – 12h30	<p><b>SESSION I: Le triangle des politiques — concurrence, commerce et politique industrielle en Afrique</b></p> <p>Le développement de l'Afrique repose sur une politique industrielle active visant à renforcer les capacités de production et à soutenir les industries stratégiques et naissantes, tandis que le Protocole sur la concurrence de la ZLECAf, ainsi que les législations régionales et nationales, encadrent les comportements anticoncurrentiels des entreprises et des entités publiques. La politique commerciale ajoute une troisième dimension : les droits de douane et les mesures non tarifaires qui façonnent le paysage concurrentiel d'une manière susceptible de contrecarrer les principes de la concurrence. Cette session examine comment la concurrence, la politique commerciale et la politique industrielle interagissent dans la pratique : où elles se renforcent mutuellement, où des tensions apparaissent et comment les conflits peuvent être gérés. S'appuyant sur des études de cas issus de secteurs prioritaires pertinents, ainsi que sur les expériences des pays africains et des organismes régionaux, la discussion se concentrera sur des approches pratiques qui sont viables pour les économies africaines et conformes au cadre de la ZLECAf. La session comprendra une discussion sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les objectifs de la politique de concurrence, de la politique commerciale et de la politique industrielle sont-ils cohérents (et si oui, quand) ? Existe-t-il des domaines de conflit ?</li> <li>• La politique commerciale et la politique industrielle devraient-elles être utilisées pour promouvoir une plus grande harmonisation de la politique de concurrence entre les juridictions en Afrique et au-delà ?</li> <li>• Existe-t-il des principes concrets illustrant comment les outils de la politique de concurrence, de la politique commerciale et de la politique industrielle peuvent être coordonnés dans le cadre de la ZLECAf ?</li> </ul> <p><b>Discours liminaire</b> de <b>Mme Eleanor M. Fox</b>, titulaire de la chaire Walter J. Derenberg de réglementation commerciale, Emerita à la faculté de Droit de l'Université de New York (virtuel) ;</p> <p><b>Modérateur</b> : <b>Mr Nicolas Pinaud</b>, Directeur adjoint des affaires financières et des entreprises (OCDE)</p> <p><b>Intervenants</b> :</p> <p><b>Mme Doris Tshepe</b>, Commissaire Commission sud-africaine de la concurrence</p> <p><b>Prof. Mor Bakhoum</b>, Secrétaire Technique Commission de Suivi du Contenu Local Senegal, Professeur Université virtuelle Cheikh Hamidou Kane Senegal</p> <p><b>Mr Remi Lang</b>, responsable de la Division de la concurrence et de la protection des consommateurs, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)</p> <p><b>William E. Kovacic</b>, Professeur de Droit et Directeur du Centre de Droit de la Concurrence, Université George Washington (à confirmer)</p> <p><b>Mr Mohamed Ali</b>, Directeur du Commerce des Marchandises et de la Concurrence Secrétariat ZLECAf</p> <p><b>Mr Ousmane Fall</b>, Directeur du Département Industrie et Commerce de la Banque africaine de Développement (à confirmer)</p> <p><b>Denisse Pierola/Mariam Malouche</b> Groupe de la Banque Mondiale (à confirmer)</p>

<p>12h30 – 13h30</p>	<p><b>PAUSE DÉJEUNER</b></p>
<p>13h30 – 15h00</p>	<p><b>SESSION 2 : Vers un régime de concurrence continental africain intégré : l'interaction entre les cadres de concurrence nationaux, régionaux et continentaux</b></p> <p>Le paysage de la concurrence en Afrique connaît actuellement des changements majeurs. Une récente enquête menée par le Secrétariat de la ZLECAf et l'OCDE auprès des autorités de la concurrence de 63 juridictions africaines a révélé que 76,2 % d'entre elles disposent d'un cadre législatif en matière de concurrence, y compris quatre communautés économiques régionales. Avec l'adoption des règlements de la ZLECAf en matière de concurrence, de nombreuses juridictions du continent sont tenues de se conformer à au moins deux niveaux différents de cadres supranationaux, ce qui pourrait créer une insécurité juridique et des coûts supplémentaires pour les parties prenantes si cela n'est pas géré correctement. Parallèlement, l'un des principaux objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine est de résoudre les défis liés aux adhésions multiples et chevauchantes et d'accélérer les processus d'intégration régionale et continentale. Dans ce contexte, la première session de la conférence abordera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les spécificités des cadres supranationaux africains existants en matière de concurrence et leurs interactions.</li> <li>• Les opportunités et les défis liés à l'application transfrontalière, notamment les enquêtes, le contrôle des fusions et la coopération.</li> <li>• La manière dont les entreprises peuvent s'y retrouver dans les complexités de ce paysage réglementaire.</li> <li>• Les enseignements tirés d'autres juridictions dotées de cadres supranationaux de concurrence similaires.</li> </ul> <p><b>Discours d'ouverture</b> de <b>Mme Mondo Mazwai</b>, Présidente du Tribunal de la Concurrence, Afrique du Sud</p> <p><b>Modérateur : Babatunde Irukera</b>, ancien Vice-président exécutif de la Commission fédérale de la Concurrence et de la Protection des Consommateurs, Nigeria</p> <p><b>Intervenants :</b></p> <p><b>Dr Willard Mwemba</b>, PDG de la Commission de la concurrence et de la consommation du COMESA</p> <p><b>David Kemei</b>, Directeur général de l'Autorité de la Concurrence du Kenya</p> <p><b>Dr Simeon Konan Koffi</b>, Directeur exécutif de l'Autorité régionale de la Concurrence de la CEDEAO</p> <p><b>Mr. Vincent Okoth</b>, greffier adjoint, Autorité de la Concurrence de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)</p> <p><b>Mr Malick Diallo</b>, Chef de la Division de la Concurrence, Secrétariat de la ZLECAf</p> <p><b>Ms Maria Jaspers</b>, Directrice, Politiques et Stratégies DG Concurrence, Commission européenne</p> <p><b>Débat ouvert</b></p>
<p>15h00 – 16h30</p>	<p><b>SESSION 3 : Vers plus de contestabilité – la concurrence dans le secteur africain des transports et de la logistique</b></p> <p>Le secteur des transports et de la logistique constitue une pierre angulaire du développement d'un marché intérieur intégré en Afrique, ainsi que de son ouverture et de son intégration accrue dans l'économie mondiale. Cependant, les coûts élevés des transports et de la logistique restent un obstacle majeur au commerce intra-africain. Parmi les problèmes persistants figurent les ententes et les pratiques collusoires dans le fret routier, les problèmes de position dominante et d'accès dans les ports et les terminaux, les régimes d'octroi de licences restrictifs et les barrières réglementaires qui fragmentent les marchés aux niveaux national et régional. Cette session rassemble les autorités de la concurrence, les régulateurs des transports et les acteurs du secteur afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les principales sources d'atteinte à la concurrence et les problèmes antitrust auxquels sont confrontées les autorités nationales et régionales de la concurrence,</li> <li>• Discuter de l'impact de la réglementation existante sur la concurrence dans le secteur au niveau national et de la manière dont cela affecte les opérations transfrontalières,</li> </ul>

	<p>Partager les expériences en matière d'application de la loi et de réglementation et discuter des réformes ciblées susceptibles de réduire les coûts commerciaux tout en préservant la qualité des services et les investissements.</p> <p><b>Discours d'ouverture</b> par Adefunke Adeyemi, Secrétaire générale de la Commission africaine de l'aviation civile.</p> <p><b>Moderateur : Francis Kariuki</b>, Bowmans – Ancien directeur général de l'Autorité de la concurrence du Kenya</p> <p><b>Intervenants :</b>  <b>Willard Mwemba</b>, PDG, Commission de la concurrence et de la consommation du COMESA  <b>Mohamed DIOP</b>, Directeur adjoint d'Africa Global Logistics (AGL) (à confirmer)  <b>Mr Josephat Mkizungu</b>, Directeur Services Juridiques, Tanzania Fair Competition Commission  <b>Pr Simon Roberts</b>, Professeur d'économie à l'Université de Johannesburg (virtual)  <b>Dr Paul Adalikwu</b>, Secrétaire général de l'Organisation maritime de l'Afrique occidentale et centrale (MOWCA).  <b>Mme Emily Nduru Ndoria</b>, Directrice du commerce des services – Secrétariat de la ZLECAf</p>
<b>17 h 00</b>	<b>FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE</b>
<b>18 h 30 – 20 h 30</b>	<b>RÉCEPTION DE RÉSEAUTAGE EN SOIRÉE</b>

## DEUXIÈME JOURNÉE – 20 MAI 2026

<b>10 h 00–11 h 30</b>	<p><b>SESSION 4 : La concurrence à l'ère numérique – commerce numérique, marchés de plateformes</b></p> <p>Le commerce numérique est le domaine qui déterminera la trajectoire économique de l'Afrique au cours des prochaines décennies – un espace où les règles, les institutions et les modèles économiques sont encore en pleine évolution, et où les choix politiques opérés aujourd'hui détermineront si les consommateurs, les entrepreneurs et les entreprises africains pourront participer de manière compétitive à l'économie numérique mondiale. Le Protocole sur la concurrence de la ZLECAf fournit le cadre fondamental pour lutter contre les abus de dépendance économique et réglementer les « gatekeepers » et les plateformes clés, tandis que le Protocole sur le commerce numérique de la ZLECAf favorise la mise en place de règles harmonisées ainsi que de principes et de normes communs qui permettent et soutiennent le commerce numérique en vue d'un développement socio-économique durable et inclusif et de la transformation numérique du continent. Cette session se concentre sur la manière dont ces instruments peuvent être mis en œuvre de manière cohérente. Elle mettra en lumière les défis pratiques liés à la réglementation des plateformes numériques et explorera les approches adoptées sur le continent et au-delà. Elle abordera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nature précise de la relation entre la réglementation et l'application des règles de concurrence sur les marchés numériques.</li> <li>• Les principales questions pratiques et options pour réglementer la concurrence sur les marchés numériques, y compris la réglementation ex ante et l'application ex post ;</li> <li>• Le degré de convergence et de divergence entre les approches adoptées dans différentes juridictions.</li> <li>• Les considérations politiques et institutionnelles relatives à la réglementation de la concurrence au niveau africain.</li> </ul>
------------------------	--

	<p><b>Discours liminaire</b> du <b>Professeur Willem Boshoff</b>, Codirecteur du Centre pour le droit de la concurrence et l'économie de l'Université de Stellenbosch</p> <p><b>Modérateur</b> : Dr Vellah Kigwiru, chercheur et praticien en droit de la concurrence, des technologies et de la protection des données, Université technique de Munich</p> <p><b>Intervenants :</b>  <b>Doris Tshepe</b>, Commissaire, Commission de la concurrence d'Afrique du Sud  <b>Mr Anas Mahfoudi</b>, Expert senior, Conseil de la concurrence du Maroc  <b>Mr Uche Alisson</b>, Responsable juridique chez Jumia Nigeria  <b>Mme Pren-Tsilya Boa-Guehe</b>, Chef Institutions panafricaines (UA, ZLECAf, CEA, BAD) Affaires gouvernementales et politiques publiques Google  <b>Mme Natasha Afinogenova</b>, Conseiller juridique Concurrence Google (virtuel)  <b>Mr Said Kechida</b>, Division de la Concurrence de l'OCDE  <b>Ms Maria Jaspers</b>, Directrice Politiques et Stratégies DG Concurrence, Commission européenne</p> <p><b>Débat ouvert</b></p>
<p><b>11 h 30 – 11 h 45</b></p>	<p><b>PAUSE-CAFÉ</b></p>
<p><b>11 h 45 – 13 h 00</b></p>	<p><b>SESSION SPÉCIALE : Voix du monde des affaires et du barreau</b></p> <p>Cette session spéciale s'écarte du format classique des tables rondes pour offrir un forum ouvert aux chefs d'entreprise, aux praticiens du droit et aux juristes d'entreprise, leur permettant ainsi de s'adresser directement aux autorités de la concurrence et aux décideurs politiques pour leur faire part de leur expérience concrète face aux cadres réglementaires africains en matière de concurrence. Animée de manière informelle, cette session est conçue pour mettre en lumière des préoccupations pratiques – notamment les défis liés à la conformité, les délais d'autorisation des fusions, l'imprévisibilité de l'application de la loi et les obstacles à l'accès au marché – que les présentations formelles ne permettent pas toujours de saisir. Elle reflète l'engagement de la conférence à faire en sorte que le droit de la concurrence serve non seulement d'instrument d'application, mais aussi de cadre permettant aux entreprises d'opérer, de se développer et de commercer au-delà des frontières africaines en toute confiance. L'objectif de cette session est de fournir une liste concise de suggestions pratiques émanant du secteur privé sur la manière d'améliorer la clarté, la prévisibilité et l'engagement en matière de concurrence</p> <p><b>Modérateur : Derek Lotter</b>, Co-responsable du pôle Concurrence, Bowmans Afrique du Sud</p> <p>Représentants de :  <b>Conseil des entreprises du COMESA</b>  <b>Conseil des entreprises de la CAE</b>  <b>Coalition des petites entreprises de la CEDEAO,</b>  <b>Conseil des entreprises de la SADC,</b>  <b>Primero</b>  <b>Organismes de régulation (ECA, FCCPC, EACA, COMESA),</b>  <b>Secrétariat de la ZLECAf</b></p>
<p><b>13 h 00 – 13 h 30</b></p>	<p><b>SÉANCE DE CLÔTURE</b></p> <p><b>Entretien avec :</b>  <b>LBabatunde Irukera</b>, ancien Vice-président exécutif de la Commission fédérale de la Concurrence et de la Protection des Consommateurs, Nigeria</p>
<p><b>FIN DE LA DEUXIÈME JOURNÉE ET DE LA CONFÉRENCE</b></p>	